



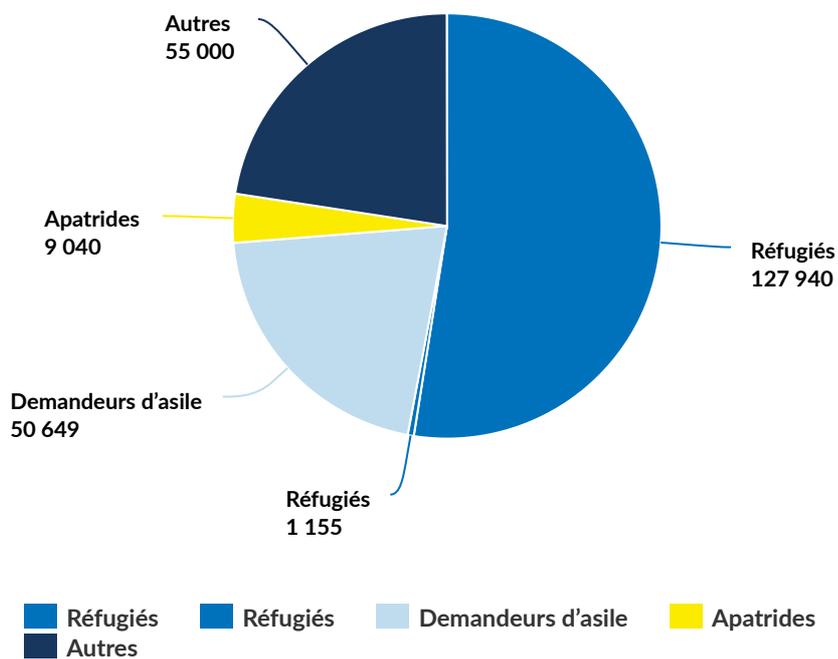
Opération: Malaisie



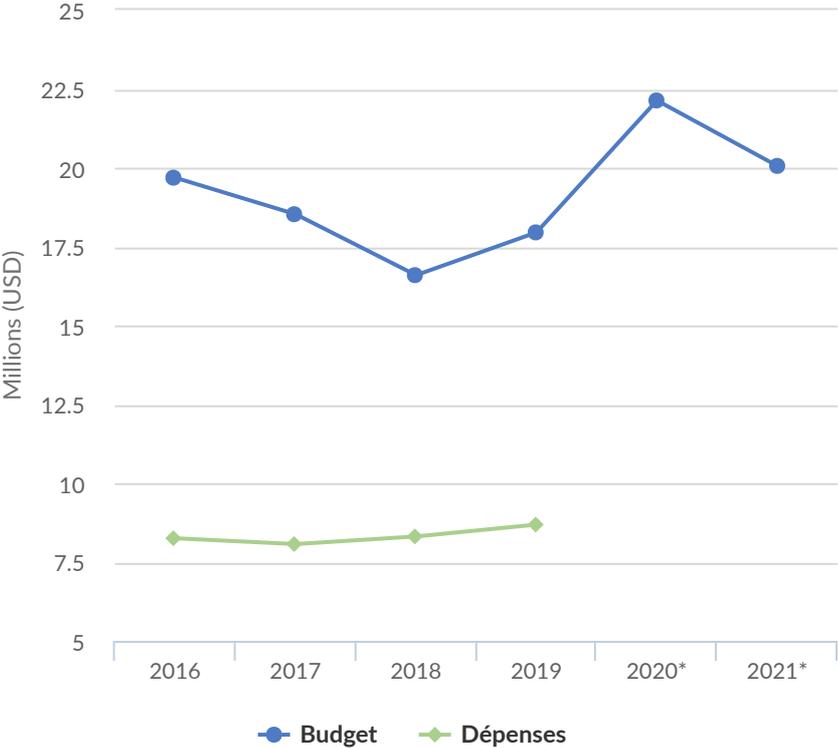
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 4% EN 2019

2019	243,784
2018	252,742
2017	241,438



Budgets et Dépenses - Malaisie



CHIFFRES DE PLANIFICATION CLÉS POUR 2021

- 30 000 individus éligibles seront enregistrés, dont la plupart sont arrivés dans le pays il y a des années.
- 12 000 enfants auront accès à l'enseignement primaire dans des centres éducatifs.
- 3 000 interventions seront menées pour libérer des personnes en détention.
- 3 000 personnes relevant de la compétence du HCR ayant des besoins aigus de protection recevront un soutien à la réinstallation grâce à des allocations fournies par les pays de réinstallation.
- 1 860 personnes apatrides seront aidées à acquérir une nationalité.

RÉSUMÉ DU PLAN 2021

Environnement opérationnel

Fin 2021, la population relevant de la compétence du HCR enregistrée devrait atteindre 187 000 demandeurs d'asile et réfugiés, pour la plupart des groupes ethniques minoritaires du Myanmar, qui représentent près de 86% de la population totale.

En l'absence d'un cadre de protection, les personnes relevant de la compétence du HCR restent dépourvues de statut juridique. Elles sont par conséquent dans l'incapacité de se déplacer librement, d'avoir accès aux services publics essentiels et de jouir de leurs droits socioéconomiques fondamentaux.

En 2020, les activités préparatoires avec les responsables gouvernementaux se sont poursuivies pour élaborer un régime national d'asile et introduire une politique relative aux réfugiés qui accordera aux réfugiés et demandeurs d'asile un permis de séjour temporaire et le droit d'avoir accès à un emploi légal. Ces activités se poursuivront en 2021.

En 2021, le HCR continuera de travailler avec le Gouvernement, en particulier le Ministère de l'intérieur et le Ministère des affaires étrangères, pour coordonner les questions relatives aux réfugiés. Il élargira encore sa collaboration avec les ONG en vue de fournir protection et assistance aux personnes relevant de sa compétence.

Le HCR poursuivra sa coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies sur l'agenda du Programme de développement durable. L'organisation plaidera pour l'inclusion des réfugiés dans le cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2021-2025, ainsi qu'en faveur des initiatives de développement ciblant les communautés apatrides.

Le HCR élargira ses liens avec les donateurs, y compris ceux du secteur privé, et recherchera des complémentarités en intégrant les réfugiés et les demandeurs d'asile dans la programmation du développement et en élargissant la coalition de partenaires qui soutiennent les questions relatives aux réfugiés.

La restructuration du bureau sera mise en œuvre en 2021 notamment pour renforcer une approche de protection communautaire et développer l'instauration de liens sociaux qui faciliteront l'intégration sociale des réfugiés.

Tout au long de 2021, la pandémie de COVID-19 devrait avoir des conséquences négatives sur le bien-être social et économique des groupes les plus vulnérables, en particulier sur leur aptitude à satisfaire leurs besoins essentiels et à faire face à des difficultés de protection croissantes.

Priorités principales

En 2021, le HCR se concentrera sur les activités suivantes :

- Travailler avec ses partenaires pour autonomiser et soutenir les communautés de réfugiés et d'apatrides et renforcer leurs capacités, notamment en soutenant les mécanismes d'autoprotection communautaire, l'accès aux services spécialisés pour les personnes ayant des besoins de protection et l'établissement d'une communication entre les acteurs de l'aide humanitaire ou du développement avec les communautés relevant de sa compétence.
 - Collaborer avec les autorités gouvernementales, le pouvoir judiciaire, le Parlement et les partenaires pour établir un cadre juridique et politique pour les réfugiés et les apatrides qui sera en mesure de les protéger contre le refoulement et la détention ; garantir que les garçons et les filles, y compris les adolescents, exposés à des risques de protection, aient accès à des services de protection de l'enfance de qualité ; et améliorer l'accès à des services de qualité centrés sur les victimes, prévenir et limiter les risques de violences de genre, et soutenir les femmes, les filles et les victimes de violences de genre dans les communautés d'accueil ;
 - Renforcer les capacités des autorités étatiques, des ONG, de la société civile et des communautés relevant de sa compétence en vue de transférer un nombre accru de tâches relatives à la protection.
 - Développer la protection des personnes relevant de sa compétence qui n'ont pas encore accès à une solution permanente. Le HCR aura recours à plusieurs options, notamment le rapatriement volontaire, les voies complémentaires et l'inclusion juridique ou socioéconomique temporaire des réfugiés ;
 - Travailler avec le pays d'origine et d'autres pays dans la région pour mettre en œuvre la stratégie régionale globale de solutions pour les Rohingyas, relative à la situation du Myanmar ;
 - Améliorer la qualité de l'enregistrement et du profilage en enregistrant 30 000 personnes relevant de sa compétence et en leur délivrant des documents d'identité, quelle que soit la date de leur arrivée dans le pays ;
 - Élargir l'accès aux procédures de détermination du statut de réfugié et en améliorer la qualité en rendant une décision pour les 4000 demandes ;
 - Soutenir la réinstallation de 3000 personnes avec des besoins de protection aigus grâce à des allocations fournies par les pays de réinstallation et plaider pour des voies complémentaires auprès de pays tiers pour 255 personnes ;
 - Réduire les risques de détention en intervenant pour faire libérer 3000 personnes ayant besoin d'une protection internationale ;
 - Chercher à réduire encore les cas d'apatridie et aider 1860 personnes à acquérir une nationalité.
-